

DUREE : 1 jour(7h)

OBJECTIFS

Connaître les modalités de décision du CSE en matière de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles
Maîtriser la gestion des activités sociales et culturelles
Connaître les règles concernant l'URSSAF
Optimiser l'utilisation du budget de fonctionnement
Réaliser les opérations courantes de gestion
Savoir présenter des comptes lisibles

PUBLIC

Trésoriers de CSE
Trésoriers adjoints

PROGRAMME

GÉNÉRALITÉS

La mise en place du bureau du CSE
Le rôle du président, du secrétaire et du trésorier
Les règles de fonctionnement du règlement intérieur du CSE

PRINCIPES CONCERNANT LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Les différentes ressources possibles
Les principaux postes de dépenses prévus par le Code du Travail
Les assujettissements et exonérations de l'URSSAF
La tenue de comptes bancaires

LA GESTION DES OPÉRATIONS COURANTES

L'origine des opérations : le vote du comité
Les outils de gestion : cahiers, tableaux et logiciels
La réalisation des opérations d'encaissement et de décaissement
L'utilisation du plan comptable (en fonction du budget)
L'archivage des opérations et informations

LES RELATIONS AVEC L'URSSAF

Les règles d'assujettissement et d'exonération
Le fonctionnement du paiement des cotisations

PRE-REQUIS

Aucun

OUTILS PEDAGOGIQUES

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Théorie, mises en situation, Cas Pratiques
Exercices

DATES:

consultez notre calendrier inter-entreprises sur le www.akor-formation.com

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les possibilités de transfert vers le budget des activités sociales et culturelles
Les dépenses autorisées

LA TENUE ET LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Les informations à transmettre aux membres du comité
Les informations à transmettre aux salariés
La fréquence de présentation des comptes
Les méthodes d'établissement de comptes lisibles

SYNTHÈSE

Une collation à 10h à AKOR FORMATION

*Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation sur l'atteinte des objectifs
Support de cours accessible en ligne avec un identifiant et un mot de passe individuel
Une attestation de stage sera remise à chaque participant.*